



Situer Eschyle entre mythe et histoire

publié le 08/07/2010

Invention de la tragédie, invention de la démocratie

Descriptif :

Petit cours d'introduction à la séquence sur Agamemnon : quels rapports poser entre le moment où s'inventent et la démocratie et la tragédie et la quête de justice de l'Orestie ?

Sommaire :

- I. Eschyle : naissance de la tragédie, naissance de la démocratie
- II. La relecture mythique

● I. Eschyle : naissance de la tragédie, naissance de la démocratie

Premier poète tragique, référence fondatrice pour toute notre histoire, Eschyle (525-455) est acteur de son temps, le Vème siècle d'Athènes : il intervient dans un moment essentiel de l'histoire et de la civilisation grecques, le « siècle de Périclès », les cinquante ans qui séparent deux guerres décisives et qui voient Athènes inventer une démocratie.

La fin des guerres Médiques¹

Une guerre « mondiale » qui fédère les cités grecques face à la menace perse et débouche sur une double victoire, qui assure la **paix**, sauve l'**indépendance** des cités ; lue comme une victoire de la **civilisation** face à la barbarie, elle débouchera sur l'établissement de l'Empire d'Athènes, la ligue de Délos.

La naissance de la démocratie

La crise de la société et du modèle aristocratique - héritage du modèle royal dynastique de la Grèce Mycénienne qui inspire les mythes homériques² - débouche sur une **réforme des institutions et l'invention d'une démocratie directe**.

L'**Aréopage** - conseil aristocratique, composé d'anciens Archontes - se voit dessaisi de la plupart de ses fonctions et prérogatives, transférées à des **institutions démocratiques et populaires** :

1. **La boulè**, conseil des cinq cents, contrôle la politique extérieure, les finances, nomme et juge les magistrats.
2. **L'Assemblée du peuple** (*ekklésia*)
3. **Un tribunal populaire l'héliée** qui rassemble 6000 juges tirés au sort

Mais l'**Aréopage** conserve le droit de juger les « crimes de sang », meurtres prémédités, incendies, empoisonnement : on voit le rapport avec l'Orestie qui s'achève sur l'institution de l'Aréopage.

La naissance de la tragédie coïncide donc avec ce moment historique où se s'instaurent et se débattent :

- La **démocratie** et la **justice démocratique** : comment penser l'une sans l'autre ?
- La **souveraineté** de l'État Cité et son **empire** : pas d'État sans alliance politique et économique.

► Page suivante : "La relecture mythique"

● II. La relecture mythique

Eschyle propose à ses contemporains de **questionner et de lire l'histoire en cours à la lumière des mythes**

homériques, en jetant de multiples parallèles, analogies ou oppositions.

La guerre comme horizon :

On voit bien l'effet de miroir entre **guerre de Troie** mythique et **guerre médique** contemporaine : fédération invasive ou défensive ? division fratricide du monde grec ou résistance unie à la barbarie ? Guerre des chefs et des héros ou guerre démocratique ? Mais restent une **même menace et un même enjeu sur le sort collectif**³, et la même question de la raison d'Etat ou du « droit » de la guerre : peuvent-ils justifier des sacrifices légitimes ? ; plus largement toute décision, tout acte s'inscrit dans ses retombées sur le sort « national ».

Le pouvoir, sa légitimité ou sa tyrannie, sa « justice » en question :

Certes la distance est nette entre le modèle royal, auquel s'affronte le chœur, et le modèle démocratique, auquel participent les spectateurs, et cependant l'*Orestie* nous parle bien de la naissance, de **la nécessité de l'État « moderne »**. Mais pour ce qui serait de la pédagogie théâtrale, le modèle mythique, qui superpose **Famille** (*genos*) – **Maison** (*oikos*) et **Cité** (*Polis* : à la fois état et collectivité) condense, donne à lire, tous les problèmes de la scène politique, exemplarité durable pour quelques siècles à cet égard dans nos tragédies, selon le modèle d'Aristote...

La société des dieux et des hommes, ses hiérarchies et ses solidarités :

On se rappelle que la société mise en scène par Homère est sa contemporaine qui donne plus de place, de pouvoir et de liberté aux femmes – et quelles femmes ! - que la Grèce « classique ».

La justice en question :

La problématique propre de l'œuvre répond au débat contemporain sur les diverses conceptions du droit :

Les **contradictions internes du vieux « droit familial »** fondent la « vendetta » incarnée chez Eschyle par Apollon :

- Tout crime doit être puni
- Aucun crime n'est plus impie que le parricide
- C'est la personne la plus proche qui doit venger la victime

Le questionnement du chœur reflète on le verra l'ambivalence du débat contemporain sur la **réforme des**

institutions qui, on l'a vu, d'une part **invente une justice démocratique** et populaire⁴, mais laisse à l'Aréopage, institution plus « archaïque », le soin de juger justement les crimes de sang.

On peut bien sûr se demander quel était le point de vue d'Eschyle sur la place à laisser à l'Aréopage mais l'essentiel est bien sûr sa thèse globale : **passer de la justice individuelle, sacrée ou arbitraire à la justice humaine de la Cité**.

L'enjeu de l'*Orestie* n'est pas de savoir si Oreste est coupable, encore moins de justifier son crime, mais qu'il soit jugé par la médiation d'un tribunal, et donc que la cité humaine s'approprie l'exercice de la justice. Attention, si Apollon se dessaisit de son « droit », on ne rompt pas avec le religieux pour autant : à peine pourrait-on dire que l'*Orestie* propose des dieux capables d'inventer une place aux hommes ; de même on verra que l'avancée vers une justice pacifiée, loin d'écraser ou de liquider les anciens dieux et les anciens droits, leur réservera au contraire une place fondatrice dans la pédagogie démocratique.

Si Eschyle relit l'histoire à la lumière du mythe, on peut dire tout autant qu'il **mythifie l'histoire contemporaine**, dans ses questions, ses peurs et ses avancées ; il propose à ses concitoyens sa version du mythe pour **clarifier « le sens de leur histoire »** : ainsi avoir situé l'action à **Argos** plutôt qu'à Mycènes⁵ évoque l'alliance « moderne » entre Argos et Athènes contre Sparte, incarnation du pouvoir oligarchique.

(1) Eschyle a participé aux deux batailles, de Marathon en - 490 et de Salamine en - 480 : il fait jouer *Les Perses* en - 472

(2) cf. cours : *des héros et des mythes*

(3) On note le réalisme de cette perception de l'instabilité : la guerre suivante verra l'effondrement de l'Empire et du modèle démocratique.

(4) Tout crime est puni mais il est jugé par le tribunal direct des citoyens ; par ailleurs rappelons que tous les responsables sont jugés à l'issue de leur « mandat »

(5) Il y a deux versions possibles du mythe

